



PROGRAMME BILAN DE COMPÉTENCES

Mobiliser ses talents pour être L'acteur de sa vie professionnelle !

Informations :

Rendez-vous individuel
En présentiel ou distanciel

Budget :

2500€ TTC

Financement :

- CPF ou Personnel
- Plan de développement
des compétences
- OPCO

Durée :

- 14h d'entretien
dont 2h test de
personnalité
- 10h de travail personnel
guidé

Intervenants

- Fleur Debilde
- Consultants du cabinet Step One
Coaching

Pourquoi un bilan de compétences ?

- Dans un environnement de plus en plus instable et exigeant, s'arrêter et prendre du recul sur son parcours professionnel pour saisir les opportunités et être acteur de son parcours
- Meilleure connaissance de soi et de ses compétences, identifier ses points forts et ses motivations pour élaborer son projet professionnel
- Développer sa confiance pour oser prendre des décisions et se mettre en mouvement avec sérénité
- Pour se préparer à ses futurs entretiens de mobilité ou entretiens professionnels

Objectifs pédagogiques

- Faire le point sur ses compétences
- Identifier ses forces et ses axes de vigilance face au changement
- Au travers de l'analyse de sa demande et de ses besoins, élaborer les scénarios de projection
- Développer sa capacité à prendre des décisions pour bâtir son projet professionnel
- Poser les bases d'un projet professionnel réaliste de façon sereine
- Construire sa stratégie d'évolution avec les pistes d'action

Public concerné

Tout public

Prérequis

Aucun

Programme

Le bilan de compétences se déroule en 3 temps :

1. Une phase préliminaire qui vise à :

- analyser préalablement la demande et le besoin du stagiaire
- aboutir à la définition du programme personnalisé du bilan de compétences
- confirmer l'engagement du bénéficiaire et définir le calendrier du bilan de compétences.

2. Une phase d'investigation,

- qui aide le stagiaire à élaborer des scénarios de projection personnelle à partir d'un bilan personnel et d'un bilan professionnel
- qui lui permettra d'en apprécier la faisabilité au regard de sa situation et de son environnement socio-économique.

Cette phase comprend :

- un bilan de personnalité qui met en évidence les caractéristiques personnelles, les talents, les aptitudes, les intérêts et les motivations au travers d'un questionnaire de personnalité ;
- un bilan du parcours de formation et du parcours professionnel du bénéficiaire au travers de la courbe de carrière. Ceci met en évidence les compétences détenues, les compétences transférables et les compétences préférées ;
- une réflexion approfondie sur l'ensemble des possibles professionnels avec des étapes de recherche d'informations et des investigations : opportunités de son environnement, autres métiers ;
- l'élaboration du projet professionnel qui s'appuie sur les étapes précédentes.

3. Une phase de conclusions qui permet au bénéficiaire au travers d'entretiens personnalisés de :

- recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation de son projet professionnel ou de son projet de formation ;
- de préciser le projet professionnel ou de formation ainsi que les principales étapes pour la mise en œuvre du projet : utilisation des différents capitaux mobilisables pour atteindre l'objectif, des réseaux professionnels et extra-professionnels, identification des différentes actions à mettre en œuvre avec une répartition du temps ;

Cette phase s'achève par la présentation des résultats détaillés et la remise d'un document de synthèse qui aura fait l'objet d'échanges avec la personne accompagnée.

Modalités de la formation

- Sur demande, envoi d'un devis sous format électronique.

Après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, le bilan de compétences peut commencer en respectant le délai minimum réglementaire si utilisation du CPF

- Délai d'accès de 15 jours avant le début de la formation

- Le bilan se déroule en moyenne sur 4 mois, avec en moyenne un rdv tous les 15 jours. La durée de celui-ci inclut les temps d'entretien (présentiel ou distanciel) et les temps de travail guidés.

Inscription

Après entretien téléphonique avec Fleur Debilde, formatrice au sein du cabinet Step One Coaching, ou via le formulaire de contact sur le site, ou par mail à fleur.debilde@step-one-coaching.fr

Qualité des formations

Le cabinet Step One Coaching est certifié Qualiopi pour les catégories : Actions de formation et Centre de bilans de compétences.

Mentions légales

Ce programme de bilan de compétences est la propriété exclusive du cabinet Step One Coaching

Tous droits réservés.

Les contenus textuels, graphiques, photographiques et autres éléments présents dans ce programme sont protégés par les lois sur la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, représentation, adaptation ou modification, partielle ou intégrale, de ce programme, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de Step One Coaching, est strictement interdite et pourrait entraîner des poursuites judiciaires.

Les marques commerciales, logos et autres signes distinctifs présents dans ce programme sont la propriété de Step One Coaching ou de tiers et ne peuvent être utilisés sans autorisation écrite.

Moyens pédagogiques

Le bénéficiaire est accompagné pendant le bilan de compétences par un coach professionnel, un consultant ou un formateur.

Les techniques suivantes peuvent être utilisées :

- Tests spécialisés comme des questionnaires de personnalité, d'évaluation des soft skills
- Questionnaires des besoins, des limites, des croyances, des valeurs, de confiance en soi...
- Apports des connaissances du marché de l'emploi, de la connaissance des métiers, des formations, des dispositifs de financements...
- Training book : il est remis à l'issue de chaque séance pour rythmer l'accompagnement et permettre au stagiaire de réaliser son travail personnel, des mises en mouvement au travers d'actions à mettre en place y sont consignées et décidées avec le consultant.
- Rédaction de la synthèse : ce compte-rendu de fin de bilan de compétences reprend les points structurants de la démarche, le projet, les atouts pour réussir et le plan d'actions. Il est remis au stagiaire en phase de conclusions du bilan de compétences.

Suivi du bilan de compétences

- Attestation de présence
- Questionnaire de satisfaction
- Évaluation de la formation
- Prise de rendez-vous à 6 mois pour faire un point d'avancement

Conditions de réalisation de la formation à distance

La formation à distance sera réalisée avec un outil de visioconférence type GoogleMeet permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Le bénéficiaire devra disposer d'un accès Internet stable pour la suivre.

Le contenu de la formation à distance est constitué de ressources pédagogiques et de supports visuels pour faciliter l'apprentissage et le développement des compétences professionnelles.

Personnes en situation de handicap

Dans le souci d'inclusivité et de respect des besoins de chacun, notre programme de bilan de compétences est conçu pour accompagner toutes les personnes.

Étude préalable afin de veiller à adapter les locaux, les moyens pédagogiques au public en situation de handicap.

Step One Coaching se tourne vers des partenaires spécialisés au cas par cas afin de répondre à chaque situation.